

Dessignons ensemble le futur parc du cœur de ville !

Réunion publique de lancement de la démarche de concertation

Lundi 4 décembre à 18h – Maison de la vie associative Nelson Mandela

1ère SYNTHÈSE

CONTEXTE

Le lundi 4 décembre s'est tenue la réunion de lancement de la démarche de concertation visant à coconstruire le projet avec les habitants, riverains et usagers le futur parc à la place de l'école Gauguin. Ce nouvel espace matérialisé à l'automne 2024 permettra de réunir dans un seul et même ensemble les parcs actuels de Saint-Exupéry et le parc Aventure.



Après une introduction de Monsieur le Maire, la cinquantaine de participants a été répartie en 4 groupes pour un travail en atelier.

--> Les 4 groupes ont directement effectués un travail sur le même plan ci-dessous permettant dans un premier temps à tous les participants de se projeter sur les aménagements souhaités sur le futur parc qui intégrera l'espace de l'actuel école Gauguin.

Le plan du périmètre de projet :



LES SOUHAITS EN MATIERE D'AMENAGEMENTS

Mobilier urbain, équipements & futurs usages	Végétation, biodiversité et ambiance
<ul style="list-style-type: none"> • Aménager un kiosque, support d'événements, concerts et animations culturelles • Un parcours de santé • Une nouvelle zone de jeux à la place de l'école Gauguin • Des nouveaux bancs • Des tables pour pique-niquer et jouer aux cartes ou aux échecs • Aménager un espace ombragé pour la lecture • Un espace pour les personnes âgées • Un espace « mémoire » permettant de garder une trace de l'ancienne école 	<ul style="list-style-type: none"> • "Rentrer dans une forêt comme à New-York un peu sauvage et pas trop structurée" • Un lieu écoresponsable avec un jardin pédagogique • Un espace dédié aux abeilles • Un espace tourné vers la nature et l'environnement • Thématisé des aménagements autour de l'aviation sur le Parc Saint Exupéry • Des jardins potagers • Des nichoirs pour les oiseaux • Créer une forêt qui ferait le tour du parc

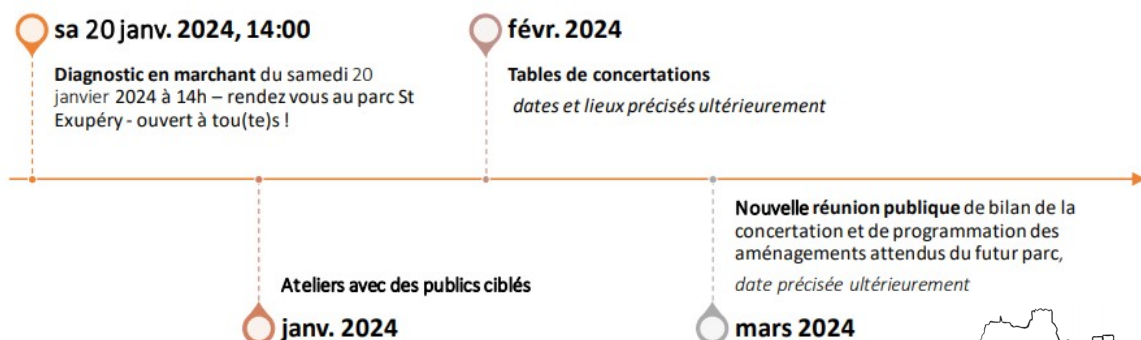
Mobilités, cheminements	Gestion & entretien - points de vigilances
<ul style="list-style-type: none"> • Créer une cohérence entre les parcs en les reliant par un chemin de promenade • Aménager une boucle autour du futur grand parc pour permettre la pratique du vélo ou du footing • Hiérarchiser les nombreuses entrées existantes sur les parcs & Conforter/ mettre en valeur certaines entrées • Créer une "vraie" entrée sur le parc 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager un parc à chiens mais veiller à sa bonne utilisation • Positionner des toilettes publiques • Développer des nouveaux points d'eau • Inquiétudes concernant les stationnements seront-ils suffisants autour du parc si celui-ci devient très attractif (conflit d'usage avec les riverains ?) • Tenir les chiens en laisse mais leur laisser un espace de liberté dans le parc ? • "Interdire le skate car trop bruyant" • Positionner du mobilier aux entrées qui ne permettent pas aux deux roues motorisés de pénétrer sur le parc • Pas de bac à sable car il sera rapidement utilisé par les chiens • Éclairage du parc à adapter (jour/nuit) • Les interfaces avec les résidences autour du parc

Pour résumer :

De manière générale l'ensemble des groupes qui ont travaillé en atelier se rejoignent sur l'analyse des deux parcs existants.

- **Le parc Saint Exupéry est une vraie réussite ou les différents aménagements existants sont appréciés et ou les usages cohabitent bien**, il est donc perçu positivement et semble faire l'unanimité. Le terrain de pétanque, les jeux d'eau, l'aire de jeux et les animations proposées sont les points positifs les plus souvent cités. La présence d'un snack est également appréciée. Plusieurs participants relèvent néanmoins la nécessité d'une aire de jeux qui ne soit pas orientée seulement pour les plus petits et le besoin de plus d'ombrage sur la partie centrale du parc.
- **A contrario le parc Aventure est un espace qui semble peu apprécié et beaucoup moins fréquenté**, il s'agit d'un espace seulement "traversé" pour certains participants. Il est donc perçu comme un espace de transition mais aussi comme un lieu de promenade pour les chiens sans véritable autre fonction. Certains participants notent aussi que le parc pourrait "être parfois mieux entretenu et sécurisant". Cependant des participants indiquent que ce parc a quelques atouts notamment une présence du végétale et une biodiversité sur laquelle s'appuyer, des cheminements bien tracés et la présence de bancs. Les participants s'interrogent aussi sur les aménagements possibles des bassins de rétention des eaux de pluie qui sont positionnés sur ce parc.
- Concernant **les souhaits d'aménagements** du futur grand parc rendu possible grâce à l'espace libéré par la démolition de l'école Gauguin, **les groupes ont tous évoqués les futures liaisons à imaginer pour connecter les deux parcs existants dans un ensemble cohérent**. Les participants ont évoqué une grande promenade familiale qui permettrait de boucler ce futur grand parc, praticable à pied, en course à pied voir en vélo. Les groupes ont également évoqués les espaces naturels du parc à préserver, maintenir et développer avec **plusieurs idées qu'il faudra soumettre à la concertation** (ferme urbaine, maison de l'écologie, forêt urbaine, kiosque, coin lecture, nouvel espace de jeux, zone mémoire...etc). La zone de l'école Gauguin qui est complètement à imaginer serait propice à l'implantation de ces nouvelles fonctions et équipements.
- Enfin une **réflexion devra être portée sur la hiérarchisation des nombreuses entrées du futur parc et la mise en valeur de certaines d'entre elles**. Des points de vigilances ont également été évoqués comme l'éclairage du futur parc (gestion le jour et la nuit), le fait de veiller à positionner des points d'eau et des toilettes publiques, d'être vigilant sur les interfaces du parc avec les bâtiments résidentiels situés autour notamment les Hermes et pour finir le manque de stationnements aux abords du parc a également été évoquée comme un sujet d'inquiétude.

CALENDRIER A VENIR :



ANNEXES

Résultats des ateliers par groupe lors de la réunion publique du lundi 4 décembre :

Groupe 1 :



Groupe 2 :



Groupe 3 :



Groupe 4

